

Nice, le 30 mars 2020



Monsieur l'Inspecteur d'Académie,

Objet : situation PFSE

Suite au courrier de la DSDEN adressé aux PEMF le 25 mars dernier, le SNUipp-FSU 06 s'inquiète de la situation des PFSE, des conditions de leur suivi et des modalités de titularisation.

Dans les pièces jointes au mail, il est demandé de s'assurer de la continuité pédagogique au travers notamment de l'étude de nouvelles notions.

Comme nous l'indique le SNUipp-FSU dans ses différents communiqués, la « continuité pédagogique » est impossible à distance. Nous ne pouvons qu'assurer une continuité scolaire et administrative mais pas une « école à la maison ».

Le lien avec l'école hors de l'école ne peut pas être le même. En aucun cas, il ne faut envisager d'aborder des nouveaux points du programme donc des notions nouvelles. L'école a comme devoir de ne pas creuser les inégalités et de penser prioritairement à ceux et celles qui n'ont pas de matériel, pas de conditions de concentration possibles, pas de possibilité d'être aidés.

Nous vous alertons donc sur les recommandations données aux PEMF pour le suivi des PFSE concernant l'acquisition de nouvelles notions. La confiance envers les jeunes collègues, comme pour tous les collègues durant cette situation inédite, devrait être de mise. Le suivi par des « visites virtuelles » ne peut pas donner lieu à des évaluations de PFSE, ni encore moins entrer en compte pour leur titularisation, du fait de la décontextualisation totale et du caractère exceptionnel de la situation qui ne reflète en rien une situation de classe.

Des PFSE nous indiquent aussi être prévenus d'une visite « virtuelle » deux jours avant seulement. Nous dénonçons cette pression supplémentaire mise sur les formatrices et formateurs obligé-es de programmer rapidement des visites mais également sur les PFSE qui ne peuvent pas se préparer au mieux dans un délai aussi court, sachant qu'ils assurent à distance le suivi quotidien de leurs élèves.

Nous voulions également aborder la question de la validation des PFSE dans cette période inédite. Les visites ne peuvent se tenir actuellement en situation

réelle de classe. Même si l'année scolaire reprenait, elles ne pourraient se dérouler normalement, les conditions de reprise de classe seraient d'évidence très particulières.

Nous vous demandons donc de valider toutes et tous les PFSE n'ayant pas été signalés comme étant en difficulté.

Pour les PFSE signalés en difficulté, nous vous demandons l'étude de leur situation au cas par cas, et selon leurs difficultés, qu'ils et elles puissent être titularisé.es ou être prolongé,es le cas échéant. Nous vous demandons aussi qu'aucune décision de licenciement ne soit prise pour une première année de stage.

Nous n'oublions pas que cette situation est liée à celle du futur concours du CRPE et aux blocages des berceaux de stage. Nous suivons aussi bien sûr de près ces questions selon l'évolution de la situation

Veillez agréer, Monsieur l'Inspecteur d'Académie, l'expression de nos sentiments distingués.

Gilles JEAN
Secrétaire départemental

Pour le secteur des débuts de carrière du SNUipp-FSU 06
Julie Cortambert, Ségolène Ocelli et Kévin Rio